FACULTÉ DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

Saint-Denis, le 26 mai 2015

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance du 13 mai 2015

Validé lors de la séance du 28 mai 2015

Membres présents :
Mesdames : Karen HOAREAU, Elsa PERCEVAULT.
Messieurs :Dominique LEPELLEY, Stéphane MAILLOT, Romain OLLARD, Alexis PARMENTIER, Jean-Yves ROCHOUX.

Membres représentés :
Mesdames: Marceline DUCROCQ-GRONDIN, Julie DUPONT-LASALLE
Messieurs: Mathieu MAISONNEUVE, Zoulfikar MEHOUMOUD ISSOP.

Assistent à la séance :
Monsieur Pascal PUIG, Doyen
Madame Martine MARIN, Responsable Administrative
Madame Delphine CONNES
Messieurs Ronan BERNARD-MENORET, Romain OLLARD, Philippe TARDIF

Ouverture de la séance à 10h00 sous la présidence du Doyen Pascal PUIG.

En préalable le Doyen souhaite savoir si il y a des questions diverses.
Alexis PARMENTIER: le Doyen a t-il l'intention de présenter le bilan de l'équipe en place?

Ce à quoi le Doyen répond qu'il n'en voit pas l'utilité. En effet en début de chaque conseil un compte rendu de l'équipe décanale est présenté. Il suffit donc de se référer aux différents procès verbaux et autres documents.

Alexis PARMENTIER souhaite également savoir comment va se faire la transmission entre l'équipe actuelle et la prochaine dans la perspective d'une prise de fonction du nouveau Doyen le 28 mai 2015. Est-ce que le ou les futurs candidats sont associés au C.O.M?

Pascal PUIG: Il n'est pas envisageable que le ou les candidats soient associés pour le moment à l'élaboration du C.O.M.
Les élections vont se dérouler le 28 mai pour comme cela était indiqué dans le courrier d'appel à candidatures, une prise de fonction à la rentrée de la prochaine année universitaire. Ce qui permettra de faire participer le futur Doyen à toutes les discussions ou prises de décisions.

Pascal PUIG n'a jamais eu pour ambition d'imposer le "C.O.M" au prochain Doyen il en va de même pour le choix du futur Responsable Administratif.
Les postulants seront auditionnés par une commission à laquelle sera bien évidemment intégré le prochain Doyen.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE DU 14 AVRIL 2015:

- Ce point est reporté au prochain Conseil de Faculté -

2. COMPTE RENDU DE L'EQUIPE DECANALE:

2.1- " Le Contrat d'Objectif et de Moyens" (C.O.M)

Il y a encore des interrogations sur le contenu du C.O.M.
Il y a déjà eu une réunion entre l'équipe décanale et la direction de l'Université. Grâce aux études réalisées par le VPCA le déficit d'encadrement de la Faculté de Droit et d'Economie est reconnu.
Le Département Droit est le plus déficitaire.
Le Doyen fait part de ses inquiétudes quant à l'avenir des ressources propres de la composante dans les années à venir.
Ces ressources essentiellement dues aux droits d'inscription du D.S.N et du CRFPA-Formations - autofinancées à 100% - ont permis de financer des équipements dont tous ont pu bénéficier. Les deux professions concernées veulent limiter la participation des Universités à la formation pour favoriser la voie professionnelle qu'ils contrôlent beaucoup plus.
En ce qui concerne le CRFPA le "Conseil National du barreau" veut durcir l'accès au Pré-CAPA. Certains projets vont, s'ils sont mis en œuvre, avoir pour effet pervers la fermeture des petits IEJ.

Ronan BERNARD-MENORET: dans le catalogue des propositions du "CNB" on trouve notamment un examen national très séduisant pour le ministère mais très difficile à mettre en œuvre.
Un constat peut être fait, c'est que tout le monde est d'accord sur la nécessité d'augmenter la sélection pour l'entrée dans les CRFPA mais personne ne sait ce qui existera dans 4 ans.

Les défis pour les années à venir:

- L'accueil en nombre au niveau L1
- La réussite des étudiants
- L'orientation et l'insertion professionnelle

Pascal PUIG a déjà donné son opinion sur ces différents points, ce qui n'engage en rien la future équipe. Il parait ambitieux et risqué de mettre en place des indicateurs qui devraient servir dans 4 ans pour justifier de l'utilisation de dizaines de milliers d'euros investis dans la réussite des étudiants.
Le taux de réussite en L1 aussi bien en Droit qu'en AES au semestre 1 de l'année en cours ne peut qu'inquiéter.
Des projets sont tout de même mis en place en L1 comme par exemple le tutorat en AES qui est porté d'une manière extraordinaire par Stéphane MURDAY.
La pérennité de certains projets est totalement dépendante de la personnalité du responsable.
Il peut être envisagé de prendre comme indicateur le taux de réussite en L1 par rapport à l'origine du baccalauréat.

Stéphane MAILLOT demande si il y a des explications à ces mauvais résultats de L1.

Elsa PERCEVAULT en sa qualité de chargé de travaux dirigés a fait le constat d'une baisse catastrophique du niveau de l'expression écrite et orale.

Pour le Doyen tout cela confirme l'importance du projet déjà évoqué qui consisterait à permettre aux étudiants en difficultés de faire les deux premières années en trois ans avec une gestion par UE des 2 années.
C'est de plus un projet peu couteux.

Stéphane MAILLOT: le dispositif est bon mais se posent les questions du maintien du droit aux bourses et de l'acquisition des ECTS.
La question de la sélection des étudiants volontaires pour intégrer ce dispositif fera l'objet d'une discussion en département.

Jonas KNETSCH: lors de la réunion sur le COM la Vice Présidente s'est montrée favorable à ces projets. Elle a également évoqué la possibilité de la signature d'un contrat pédagogique.
Ces projets ne pourront être mis en œuvre sans une grande implication de l'équipe pédagogique.

- **L'insertion professionnelle**:

Le département Economie est très avancé sur ce point.
En Droit le module d'insertion professionnelle renvoyait au CESAME après la disparition de ce dernier une réflexion est nécessaire.

- **COM: projet de l'administration:**

Martine MARIN a évoqué lors de la réunion sur le COM la possibilité d'une réorganisation du secrétariat pédagogique avec la mise en place d'un "Pôle des Formations Professionnalisantes" qui regrouperait:

- La gestion des Master 2 des DU, DSN, CRFPA, DPAG.
- Un bureau des stages avec la mise en place et le suivi d'une base de données.
- Le suivi des anciens étudiants diplômés
- La gestion administrative de la taxe d'apprentissage
- La production de statistique, tableau de bord, etc. en liaison avec les responsables de diplômes et en complément des études réalisés par les services centraux

Moyen nécessaire:
Rehaussement d'un emploi déjà existant en A.S.I. Ce projet doit être présenté et discuté avec les personnels administratifs.

Ronan BERNARD-MENORET: il serait également intéressant de suivre les étudiants reçus en L et qui ont quitté la faculté.

Pour finir sur ce point Pascal PUIG précise que les projets d'excellence ne seront pas oubliés. La passerelle Sciences-po peut voir le jour si on l'intègre au Collège de Droit avec des préparations à l'entretien et un renforcement de la culture générale.

2.2 - Les relations Internationales (Philippe TARDIF)

Bilan mai 2015

Entrants :

Au total nous avons accueilli 15 étudiants, dont la majorité ont suivi la majeure partie leurs enseignements à l'UFR DE.

- Echanges Erasmus :
  - 2 étudiantes à l'année en Economie Gestion (République Tchèque, Allemagne)
  - 7 étudiants au semestre 1 dont5 étudiants en droit (Luxembourg, Suisse, Allemagne)et 2 en Economie Gestion (Allemagne, Suisse)
  - 1 étudiante au 2e semestre en droit (Espagne)
- Echanges CREPUQ :
  - 3 étudiantes au semestre 2 dont 2 en droit (UQAM et UM) et 1 en Economie gestion (UQAM)

Retours :

Trois étudiants ont validé leur premier semestre dans une université partenaire:

- Echanges CREPUQ :

- à l'UQAM ,***Maxime Aillaud,*** L3 Droit , avec 12,2 de moyenne.

- Echanges ERASMUS :
  - à Liège (Belgique), ***Julie Boyer***, M1 IEF, avec 12,3 de moyenne.
- Echanges ISEP :
  - à l'université du Montana (USA), ***Oummé Neeyamuthkhan***, L3 Economie, avec 13,5/20 de moyenne.

Six autres étudiants sont en cours d'échange au second semestre :

- Echanges CREPUQ :
  - 2 étudiantes de L3 AES à Sherbooke
- Echanges ERASMUS :
  - 2 étudiantes de L3 Droit à Hull (Royaume Uni)
  - 1 étudiante de L3 droit à Madrid (Espagne)
  - 1 étudiant en L3 Aes à Prague, République Tchèque

Inscriptions aux programmes d'échange 2015 2016:

CREPUQ : 7 demandes d'inscription au programme CREPUQ ont été validées, les réponses des établissements canadiens nous seront transmises entre fin mai et fin juin.

ERASMUS : 12 dossiers de pré-inscription ont été validés :

1. 1 étudiant en L2 Droit pour **Kiel** (année)
2. 2 étudiantes du Tampon L3 Droit = **Hull** (M1 Droit des affaires, année)
3. 2 candidatures pour **Genève** = AES (Semestre 2 + année)
4. 1 étudiant de L2 Eco = **Prague** (année)
5. 1 étudiante de L3 AES = **Pardubice** (Semestre 2)
6. 4 étudiants pour l'université de **Liège**(3 ECO 1 AES = 2 au semestre 1 + 2 au semestre 2)
7. 1 étudiante de L3 Droit Tampon= **Luxembourg** (M1 Droit des Affaires, semestre 2)

COREE DU SUD: 2 étudiants ont formulé une demande (dont un non éligible). 1 étudiante qui semble être à l'IAE.

Conventions :

Une convention avec l'école des sciences de la gestion de l'UQAM est en cours de validation par les services juridiques. L'objectif est de favoriser les échanges des étudiants en Economie Gestion aux niveaux L3 et Master.

3. LES MODALITES CONTROLE DES CONNAISSANCES 2015-2016

Les M.C.C Droit hors LAP seront vus ultérieurement.

3.1- M.C.C Licence Economie, Gestion, A.E.S:

Le Doyen fait part de ses remarques sur les points suivants:

- **7.1 UE Libres**: possibilité pour les étudiants de L1-L2-L3 de suivre un cours de droit librement choisi. Cette possibilité a été maintenue alors même qu'elle a été refusée en département de Droit aussi bien qu'en Conseil de Faculté pour des raisons pédagogiques et en raison des risques d'incompatibilité d'emploi du temps. Il peut être possible d'envisager au maximum un cours par an par exemple droit du travail ou droit pénal. Il est nécessaire de limiter les matières concernées et peut-être également les niveaux de formation.

Jonas KNETSCH demande s'il n'est pas possible également de prévoir comme pour l'UE libre d'anglais une prise en compte de la notation.

Pour l'administration l'appellation UE libre est à revoir car réservée à certains enseignements transversaux avec un calcul de la note qui a été arrêté en Conseil d'Administration.

- **Point 5: acquisition d'Unité d'Enseignement**

Il n'est pas possible de prévoir que les notes d'un étudiant dit défaillant ne seront pas prises en compte. Tout étudiant inscrit administrativement à la droit de se présenter aux examens.

- **Point 10:**

Stéphane MAILLOT fait remarquer que d'après lui les conditions à réunir pour passer à titre conditionnel dans l'année supérieure ont été harmonisées au niveau central.

- Le vote des M.C.C Licence Eco-Gestion-AES est reporté au prochain Conseil -

3.2- M.C.C Master Economie:

Les Modalités des 3 Masters ont été harmonisées et ne suscitent aucune remarque de la part des membres du Conseil.

- M.C.C Master Economie votés à l'unanimité -

3.3- M.C.C L.A.P:

La chef de service de la DSVE a soulevé le problème des UE sans ECTS qui ne seraient plus acceptés par le ministère. Mais le problème est qu'aucune validation n'est prévue dans certaines UE.

- Le vote des M.C.C de la L.A.P est reporté au prochain Conseil -

4. DESIGNATION D'UNE PERSONNALITE EXTERIEURE

Le Département Droit a proposé la nomination de Bruno BADRE, avocat général près de la Cour d'Assise - Substitut du Procureur de la République.

Monsieur BADRE est déjà impliqué à titre bénévole dans l'Université. Il a assisté au procès fictif organisé par les étudiants du Collège de Droit.

- Nomination de Monsieur Bruno BADRE votée à l'unanimité -

5. TARIFS DES DU ET AUTRES DIPLOMES 2015-2016

La grille des tarifs est identique à celle de 2014-2015 à l'exception de la L.A.P dont la part SUFP passe de 75,00€ à 250,00€.

- Droits d'inscription 2015-2016 votées à l'unanimité -

En l'absence de questions diverses la séance est levée à 12h10.

La Secrétaire de Séance

Martine MARIN

UNIVERSITE DE LA REUNION
Faculté de Droit et d'Economie

Le Président de Séance

Le Doyen

P. PUIG

Le Doyen,
Pascal PUIG